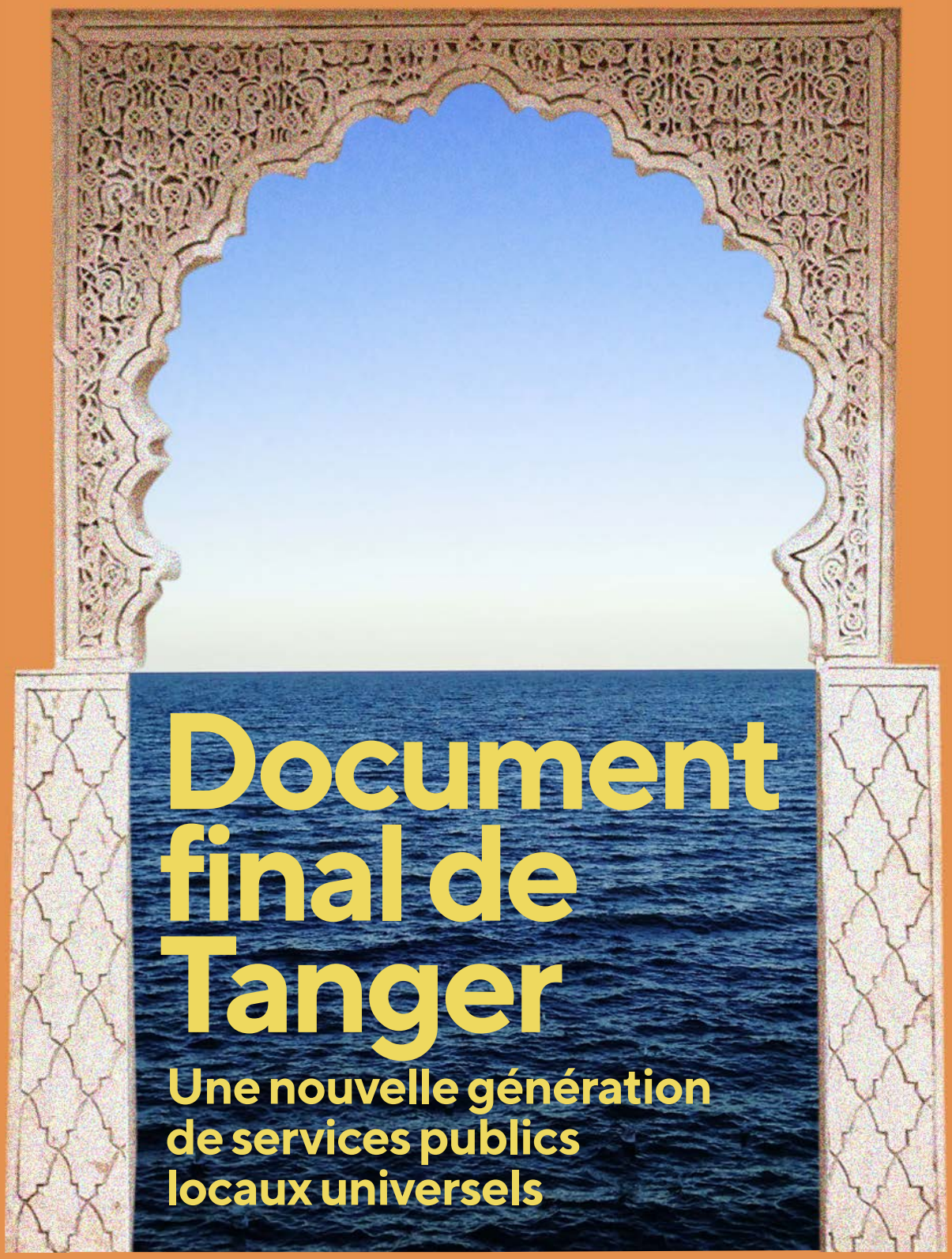
CGLU
Cités et Gouvernements Locaux Unis

LOCAL SOCIAL covenant



Document final de Tanger

Une nouvelle génération de services publics locaux universels

Nous faisons valoir les droits à travers les éléments essentiels du quotidien. Nous sommes des gouverne-ments de proximité.

Sans services publics locaux universels, il n'y a ni égalité, ni démocratie, ni paix.

Le contexte politique

Nous, représentant·e·s des gouvernements locaux et régionaux et de leurs associations, aux côtés de la société civile organisée, des communautés, des institutions de la connaissance et des agents publics, nous réunissons à un moment décisif de transformation systémique mondiale. **L'escalade des confrontations géopolitiques, l'érosion du modèle actuel de multilatéralisme, les remises en cause du droit international et la montée de l'impunité et de la violence, le recul de la démocratie et le rétrécissement de l'espace civique ; l'aggravation des inégalités et l'intensification des pressions extractives sur les écosystèmes ; ainsi que l'accélération de la crise climatique ne sont plus des menaces lointaines.** Elles sont en train de remodeler nos sociétés et affectent directement la vie, les droits et les moyens de subsistance de nos communautés.

Dans nos villes, nos régions et nos territoires, ces crises ne sont pas abstraites. Elles se manifestent par l'exclusion en matière de logement, l'insécurité alimentaire, l'accès inégal aux soins et la répartition inégale des responsabilités en matière de soins, la précarité de l'emploi et des conditions de travail, l'injustice environnementale, le stress hydrique et les lacunes en matière d'assainissement, les déplacements forcés, la discrimination, les obstacles à l'accessibilité, la polarisation, la violence et la fragmentation des communautés. Elles se font également sentir à travers les océans, les îles, les zones côtières, les forêts, les rivières et les territoires considérés comme des systèmes vivants.

Dans le même temps, le développement durable est freiné par l'aggravation des déficits d'investissement et la baisse de l'aide internationale, le resserrement de la marge de manœuvre budgétaire et l'inadéquation persistante entre les responsabilités croissantes confiées aux gouvernements locaux et régionaux et les moyens disponibles pour les assumer. Les territoires manquent également de la reconnaissance institutionnelle et des capacités de structuration nécessaires pour mobiliser, gérer et orienter les investissements dans l'intérêt public. **Il ne s'agit pas seulement d'un déficit de financement ; c'est avant tout un déficit démocratique et de justice ancré dans des modèles qui ne profitent plus qu'à une minorité et ne répondent plus aux besoins de toutes et tous.**

La transformation numérique, accélérée par l'intelligence artificielle, s'inscrit désormais dans ce même fossé. Progressant sans contrôle démocratique suffisant et trop souvent motivée par l'extraction de profits plutôt que par l'intérêt public, elle redéfinit l'accès aux services, à l'information, à la participation et aux opportunités, tout en alimentant de nouvelles formes d'exclusion, de surveillance, de désinformation et de fragmentation.

Le décalage entre les promesses et leur concrétisation est au cœur d'une crise de confiance — une fracture dans le lien entre celles et ceux qui gouvernent et celles et ceux qui sont gouverné·e·s. Lorsque les engagements mondiaux et les budgets

nationaux ne se traduisent pas par des améliorations visibles dans la vie des personnes, lorsque les institutions publiques sont incapables d'écouter, de répondre et d'inclure de manière significative les communautés — quand leur capacité à le faire n'est pas directement sapée —, la confiance s'érode et la démocratie elle-même est mise en péril. Lorsque la concentration des richesses, du pouvoir technologique et de la croissance économique ne parvient pas à réduire la pauvreté, la fracture sociale devient insoutenable. Lorsque les droits restent hors de portée, lorsque les services sont affaiblis, lorsque la prospérité est accaparée tandis que l'insécurité est partagée, lorsque les soins sont invisibles et lorsque les inégalités se reproduisent, la coexistence pacifique elle-même est mise à mal.

L'égalité des genres est encore loin d'être atteinte, et les avancées en matière des droits et des rôles des femmes sont de plus en plus remises en cause. Malgré des décennies d'engagements, la représentation politique pleine et effective des femmes continue d'être entravée par des barrières structurelles, la discrimination et la violence. Une approche féministe et intersectionnelle est indispensable pour construire un avenir radicalement démocratique et pacifique : transformer les institutions, redistribuer le pouvoir, les ressources et les soins, défendre l'autonomie corporelle et la justice économique, et garantir la pleine capacité d'agir et le leadership des femmes et des filles dans la vie publique.

De Daejeon à Tanger, nous passons du mandat à l'action.

À Daejeon, le mouvement municipal et territorial a affirmé un horizon politique commun pour renouveler la coalition sociale et faire en sorte que le multilatéralisme porte ses fruits là où vivent les gens.

À Tanger, nous confirmons notre engagement à traduire cet horizon en action par la fourniture universelle et équitable de services publics locaux. Il s'agit là d'une condition préalable essentielle à la promotion des droits humains, de la démocratie locale, d'une gouvernance féministe et centrée sur les soins, ainsi que de la justice intergénérationnelle.

Dans un monde marqué par des risques accrus et l'incertitude, nous identifions et consolidons les infrastructures locales de paix qui émergent de nos territoires : des institutions publiques axées sur la proximité, des services publics locaux universels qui protègent la dignité, des espaces démocratiques qui favorisent le dialogue, et des communautés soutenues contre l'exclusion, la peur ou la fragmentation. C'est ainsi que la démocratie locale, les droits humains, l'égalité des genres et les soins deviennent l'action publique qui soude les communautés.

CGLU

Nous reconnaissons le logement comme un droit humain et un bien public ; l'alimentation comme un pilier de la dignité ; la santé comme façonnée par les conditions territoriales ; la culture comme une pierre angulaire de la vie démocratique et communautaire ; l'action climatique comme une question de justice ; et la paix comme une responsabilité ancrée dans nos communautés. Ensemble, ces enjeux constituent les systèmes quotidiens qui soutiennent l'égalité, la cohésion, le bien-être et la vie démocratique. Ils sont également les fondements de villes et de territoires solidaires : des lieux où l'action publique protège la vie et l'environnement, redistribue les chances, lutte contre le racisme et la discrimination, et permet aux communautés de façonner leur avenir commun.

Les services publics locaux universels constituent l'infrastructure quotidienne indispensable des droits. C'est grâce à eux que la dignité est protégée, que les inégalités sont réduites, que les soins sont partagés, que les communautés sont maintenues soudées, que la sécurité, la durabilité et la prospérité de nos sociétés sont construites, et que les institutions publiques prouvent leur capacité à tenir leurs engagements.

À travers l'Engagement de Tanger, nous affirmons une Coalition sociale locale renouvelée pour l'action collective et la responsabilité partagée. En nous appuyant sur le processus *des Lettres de la Coalition sociale locale* — un dialogue collectif réunissant les gouvernements locaux et régionaux, la société civile et les partenaires autour d'une vision commune de l'avenir —, nous nous engageons à définir notre agenda municipal mondial par le biais d'un large consensus et de la formation de coalitions, en tant que contribution au prochain agenda mondial pour le développement.

Reconnaissant le rôle clé que jouent les gouvernements locaux et régionaux au niveau international en tant que concepteurs et prestataires de services, garants des droits et promoteurs de la paix, nous nous engageons à renforcer le dialogue avec les agents publics locaux pour promouvoir le travail décent tout en responsabilisant les prestataires du secteur privé, en garantissant la fourniture de services publics de qualité et une responsabilité partagée dans la réalisation des droits au quotidien.

Par le biais du multilatéralisme local, nous renouvelons notre engagement envers les agendas mondiaux en les ancrant dans l'action territoriale, la participation démocratique et la coresponsabilité à tous les niveaux de gouvernement.

Nous agissons ainsi en tant que gardiens des générations passées, présentes et futures, engagé·e·s à préserver les droits, le bien-être et la voix de celles et ceux qui hériteront des territoires que nous façonnons aujourd'hui. **L'avenir de la démocratie, de l'égalité et de la paix doit se construire à partir des territoires, à travers les services, les institutions, les économies locales, une redistribution équitable et les relations de confiance qui soutiennent la vie au quotidien.**

CGLU

Nous privilégions la solidarité à la transaction. Les droits avant le profit. Le bien public avant l'exclusion.

La déclaration d'intention

Nous nous engageons à transformer l'ambition politique en résultats concrets sur le terrain grâce à l'action collective et à la coresponsabilité à tous les niveaux de gouvernement, en alliance avec les communautés, la société civile organisée, les agents publics, les institutions de savoir et les institutions financières publiques, ainsi que nos partenaires.

Notre principale contribution au progrès partagé, à la paix et à l'égalité passera par des services publics locaux universels, accessibles, de qualité et non discriminatoires qui font progresser les droits humains, la paix, la justice et l'égalité. Nous travaillerons à harmoniser les mandats, le financement, les capacités et la responsabilité afin que le développement, la résilience et l'inclusion se concrétisent là où ils se vivent : sur les territoires, dans les communautés et dans la vie quotidienne.

Nous nous engageons à renouveler le contrat social à partir de la base. Cela signifie reconnaître et mettre en œuvre le caractère universel et indivisible des droits. Cela signifie veiller à ce que l'action publique protège la dignité, redistribue les opportunités, soutienne les soins et rétablisse la confiance dans les institutions, notamment par le biais de partenariats entre les pouvoirs publics et les communautés, et en soutenant et en encourageant les moyens par lesquels les communautés exercent déjà leurs droits à travers des initiatives autogérées et collectives.

Nous plaçons la paix, la prévention et le dialogue au cœur de l'action locale. Nous investirons dans la médiation, l'alerte précoce, la cohésion sociale et la prévention communautaire ; nous protégerons l'espace civique et la participation démocratique ; et nous ferons progresser l'égalité des genres, les droits des communautés autochtones et l'accès universel aux services publics essentiels au quotidien, qui constituent les fondements de territoires pacifiques et résilients. Les territoires pacifiques se construisent grâce aux droits, à la confiance, aux services, aux opportunités, au sentiment d'appartenance et à la justice. **Nous reconnaissons que la paix n'est pas seulement l'absence de violence, mais la présence et le respect des droits, de la confiance, des services, du sentiment d'appartenance et de la justice.**

Nous perpétuerons l'héritage du « moment municipal » en réaffirmant **la diplomatie des villes** comme une expression concrète du multilatéralisme local : un moyen pour les territoires de favoriser la compréhension et le dialogue au-delà des frontières, fondé sur la proximité, de maintenir la paix et de prévenir l'éclatement des conflits, d'instaurer la confiance et de faire entendre la voix locale dans les débats mondiaux.

Nous réaffirmons que **la coopération décentralisée et la solidarité locale** sont des outils essentiels à la transformation territoriale, en particulier en temps de crise. Nous mobiliserons les partenariats, les connaissances, les capacités partagées et l'innovation pour répondre aux défis communs, renforcer les institutions et les communautés locales, et soutenir la relance et la reconstruction au-delà de la phase d'urgence. Nous contribuerons à rétablir les services publics, à reconstruire la confiance et à permettre aux communautés de retrouver leur dignité, leur stabilité et leur vie quotidienne.

Nous renforcerons **l'infrastructure** quotidienne **des droits par le biais des services publics locaux**. Nous reconnaissons **les soins comme une responsabilité publique**, un principe démocratique et une condition de l'égalité. Nous nous engageons à construire des territoires qui prennent soin, qui redistribuent les soins, valorisent le travail de soins et intègrent les soins dans les politiques publiques, la planification, le financement et la prestation de services.

Nous renforcerons **l'économie et la finance sociales et solidaires en tant qu'infrastructure vivante de la démocratie territoriale**. Nous soutiendrons les coopératives, les entreprises communautaires, la finance éthique et les chaînes de valeur territoriales par le biais de la planification, des marchés publics, de la réglementation et des partenariats locaux, en maintenant le pouvoir économique au plus près des communautés, en particulier celles qui ont été historiquement exclues, afin qu'elles puissent façonner les transitions économiques et accéder à la protection et aux opportunités.

Nous réaffirmons **le municipalisme féministe comme condition de la démocratie**, de la paix et de la justice. Nous reconnaissons le leadership des femmes, dans toute leur diversité, pour soutenir les communautés, défendre les territoires et protéger les écosystèmes. Nous démantèlerons les barrières structurelles et la discrimination, garantirons des vies à l'abri de la violence et assurerons le leadership plein et durable des femmes et des filles dans la vie publique.

Nous restons fermes dans notre engagement contre **le racisme et pour lutter contre toutes les formes de discrimination structurelle**. Nous agirons contre les inégalités qui déterminent l'accès aux droits, aux services, aux opportunités, à la représentation et à la participation, et nous travaillerons pour garantir que nos institutions reflètent la diversité des communautés qu'elles servent.

Nous reconnaissons **les jeunes comme des acteurs politiques du présent** et comme les coauteurs de l'avenir. Nous nous engageons à ancrer le leadership des jeunes et la justice intergénérationnelle dans la démocratie locale, les politiques publiques, la culture, l'éducation, les priorités d'investissement et la responsabilité à long terme.

Nous adapterons les services publics locaux, la planification et les systèmes de soin aux changements démographiques, notamment le vieillissement, les transitions des jeunes, les migrations et l'évolution des structures familiales, **tout en renforçant le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la lutte contre l'âgisme et la construction de sociétés inclusives qui valorisent les contributions de toutes les générations et garantissent des opportunités équitables tout au long du cycle de vie.**

Nous traduirons cet engagement en politiques et mécanismes concrets, évolutifs et responsables, guidés par la justice intergénérationnelle.
Nous défendrons la valeur publique contre l'exclusion, les droits avant le profit et les communautés contre la fragmentation. Nous veillerons à ce que l'action publique et les partenariats orientent les investissements vers les droits, les soins, la justice et des communautés résilientes.

Depuis Tanger, nous nous engageons à harmoniser les mandats, le financement, les capacités et la responsabilité afin que des services publics locaux universels puissent être fournis à l'échelle dont nos communautés ont besoin.
Nous transformerons la Coalition sociale locale en politiques, institutions et partenariats qui protègent les droits, soutiennent la paix, font progresser l'égalité et améliorent la vie quotidienne.

Les lettres de la coalition sociale locale

Une trace tangible d'un engagement politique partagé

Les « *Lettres de la Coalition sociale locale* » expriment une vision politique commune élaborée conjointement par les élus locaux et la société civile. Elles s'inscrivent dans la lignée de l'initiative #CitiesAreListening, lancée lors du Congrès mondial de CGLU à Durban en 2019, qui s'engageait à placer le dialogue avec la société civile au cœur de l'agenda mondial du mouvement municipal.

Par le biais des Town Halls de CGLU — espace de dialogue structuré avec la société civile organisée au niveau international —, les Conseils politiques et les partenaires de la société civile identifient les priorités, les revendications et les propositions communes qui façonnent les engagements politiques sous-tendant la Coalition sociale locale. Ce dialogue s'appuie sur le Pacte pour l'avenir de l'humanité et la Déclaration politique de Daejeon, portant ainsi un engagement commun en faveur de la solidarité, de l'égalité, de la démocratie et des droits humains.

Les concepts mis en avant ci-dessous reflètent la vision commune issue de ce processus et qui inspire le présent document final.

Logement
Institut international pour l'environnement et le développement
→ Transformer les systèmes de logement injustes
← Le logement en tant que droit humain et bien public
Réponse signée par Mario Bergara, maire de Montevideo ; Fatiha El Moudni, maire de Rabat ; Clara Marina Brugada Molina, cheffe du gouvernement de Mexico ; et Jaume Collboni, maire de Barcelone.

Culture
Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques, au nom de la campagne « Culture 2030 Goal »
→ Les droits culturels au cœur de l'élaboration des politiques
← La culture, fondement de la démocratie
Réponse signée par Rohey Malick Lowe, maire de Banjul ; Ye Niuping, maire Xi'an ; et Leonardo Orlando, préfet de Manabí.

Finances
Alliance mondiale des banques de développement infranationales
→ Une finance au service des droits, et non de la bancabilité
← La finance doit être au service des territoires — et non redéfinir leurs priorités
Réponse signée par Fatimetou Abdel Malick, présidente de la région de Nouakchott ; Eckart Würzner, maire de Heidelberg ; et Emil Dardak, vice-gouverneur de Java oriental.

Nouveaux éléments essentiels
Plateforme Globale pour le Droit à la Ville.
→ Les soins, biens communs et pouvoir communautaire
← Les besoins vitaux comme droits, et non comme marchandises
Réponse signée par Jan Van Zanen, maire de La Haye, et Paola Pabón, préfète de Pichincha.

Justice climatique
Halte à l'écocide
→ Protéger les personnes les plus touchées par le changement climatique
← Un principe pour redistribuer les risques, les ressources et le pouvoir
Réponse signée par Mohamed Sefiani, maire de Chefchaouen ; Uğur İbrahim Altay, maire de Konya ; Ana Lucía Reis, maire de Cobija ; et Aibek Junushaliev, maire de Bichkek.

Prévention des conflits
La paix dans nos villes
→ La prévention plutôt que la répression
← La prévention comme infrastructure locale pour la paix
Réponse signée par Carola Gunnarsson, conseillère municipale de Sala ; Issa Kassis, maire de Ramallah ; et Fernando Gray, maire d'Esteban Echeverría.

Systèmes alimentaires, faim zéro et santé publique
Lettre des Conseils politiques à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et à l'Organisation mondiale de la santé
→ Des chaînes d'approvisionnement plus courtes, des producteurs locaux plus forts, un droit à l'alimentation garanti
Lettre signée par Uğur İbrahim Altay, maire de Konya ; Paola Pabón, préfète de Pichincha ; et Mohamed Sefiani, maire de Chefchaouen.
→ La santé est un bien public qui se construit sur les territoires, et non une marchandise
Lettre signée par Lee Jang-Woo, maire de Daejeon, et Rohey Malick Lowe, maire de Banjul.

Missions pour la transformation

Justice en matière de logement

Nous nous engageons à transformer les systèmes de logement afin qu'ils servent les personnes, plutôt que d'alimenter la spéculation, la marchandisation et l'exclusion. Le logement est un droit humain, un bien public et un fondement de la dignité, de la santé, des soins, de la résilience climatique et de l'appartenance. Cela implique de prévenir les expulsions forcées et les déplacements, de développer le logement social, public, coopératif et abordable, de réguler les marchés dans l'intérêt public ; de protéger les fonctions sociales et écologiques du sol, et de placer les résident·e·s et les communautés concernées au cœur de la conception des politiques et de la responsabilité. Nous encouragerons les financements non spéculatifs et renforcerons les solutions de logement publiques et communautaires, et veillerons à ce que la justice en matière de logement devienne une pierre angulaire du Droit à la ville et de la Coalition sociale locale.

Une ère territoriale de la finance

Nous nous engageons à promouvoir une nouvelle finance façonnée par les territoires, ancrée dans les droits, la solidarité, les soins et la prospérité partagée. Les gouvernements locaux et régionaux doivent disposer de la marge de manœuvre budgétaire, de ressources prévisibles, de systèmes des recettes équitables, de la reconnaissance institutionnelle et des capacités de structuration nécessaires pour s'acquitter des responsabilités qui leur incombent déjà. Nous appelons à une architecture institutionnelle, budgétaire et financière renouvelée qui relie les mandats aux moyens, permette aux territoires de mobiliser et de gérer les investissements, et oriente les ressources vers les lieux où s'exercent les droits, la dignité et la résilience.

Cette ère territoriale de la finance doit façonner la réforme de l'architecture financière mondiale et l'agenda de développement pour l'après-2030. Elle nécessite des cadres équitables, abordables, à long terme et flexibles, des banques publiques de développement renforcées à tous les niveaux, un accès plus équitable au financement climatique et au financement du développement, ainsi que des partenariats qui reconnaissent les gouvernements locaux et régionaux comme des acteurs publics capables de façonner les conditions d'investissement dans l'intérêt général. Lorsque les ressources publiques, les terres, l'aménagement du territoire, les données, la réglementation ou les garanties réduisent les risques, une part équitable de la valeur créée doit revenir aux communautés et être réinvestie localement. La finance doit s'aligner sur les droits humains, l'égalité des genres, la justice climatique et la cohésion territoriale, tout en protégeant les services essentiels contre le fardeau d'une dette insoutenable et en transformant les priorités territoriales en voies d'investissement responsables pour les droits, les soins, la prospérité partagée et des communautés résilientes.

Justice climatique

Nous nous engageons à faire progresser l'action climatique au nom de la justice, de la dignité et des droits. L'urgence climatique est vécue de manière inégale, et celles et ceux qui ont le moins contribué à la crise sont souvent les plus exposés à ses impacts. Nous placerons les communautés les plus touchées au centre de la gouvernance climatique et mettrons en œuvre des politiques fondées sur les droits humains, la dignité, la participation et la solidarité territoriale. Cela implique de relier l'atténuation, l'adaptation et les réponses aux pertes et dommages à la réduction des inégalités, aux systèmes de soins, au logement, à l'alimentation, à la mobilité, à la santé publique et à la protection des biens communs, en reconnaissant la mobilité climatique, l'immobilité, les déplacements et la réinstallation comme des défis déterminants en matière de justice. Nous protégerons les océans, les mers, les écosystèmes côtiers, les forêts, les rivières et autres biens communs en tant que fondements de la stabilité climatique, de la continuité culturelle, de la biodiversité, des systèmes alimentaires et de la résilience territoriale.

Nous mènerons cette transformation par l'action publique, une planification inclusive et des transitions justes qui tiennent compte des impacts de la transition énergétique et protègent les moyens de subsistance et les écosystèmes, tout en remodelant les modes de consommation, de production et de loisirs ; en promouvant une mobilité accessible, un urbanisme de proximité, des espaces verts et publics ; et en protégeant les biens communs et les atouts naturels. Nous réclamerons un financement climatique accessible, prévisible, flexible et direct pour les gouvernements locaux et régionaux, ainsi qu'une gouvernance à plusieurs niveaux qui reconnaisse les territoires comme des acteurs essentiels dans la mise en œuvre de la justice climatique. L'adaptation et la résilience doivent s'ancrer dans les droits et la solidarité territoriale, notamment par le biais de systèmes d'approvisionnement en eau résilients, d'infrastructures accessibles, de la réduction des risques de catastrophe, d'un financement de l'adaptation mené localement et de la protection des communautés en déplacement.

Missions pour la vie quotidienne

Systèmes alimentaires

ous nous engageons à mettre en place des systèmes alimentaires fondés sur les droits, territoriaux et résilients, qui garantissent à tous une alimentation digne, saine, durable et culturellement appropriée. L'alimentation est un pilier de la dignité, de la santé, des soins, de la culture et de la cohésion territoriale. Nous renforcerons les liens entre les zones urbaines et rurales, soutiendrons les producteurs locaux et les travailleurs du secteur alimentaire, promouvrons les systèmes alimentaires territoriaux et ferons progresser une gouvernance inclusive qui relie les communautés, les institutions publiques et les acteurs du secteur alimentaire.
Nous renforcerons la sécurité alimentaire et la résilience par le biais des marchés publics, des marchés locaux, des politiques nutritionnelles, de l'accès aux espaces verts et productifs, et du soutien aux initiatives de culture communautaires. Nous aborderons la faim et l'insécurité alimentaire comme des questions de justice, et non de charité, en veillant à ce que les politiques alimentaires soient liées à la santé publique, à la résilience climatique, à la biodiversité, aux économies locales et à la protection sociale. Nous promouvrons des cadres financiers et institutionnels permettant aux territoires de renforcer leur souveraineté alimentaire, leur résilience et l'équité.

Droits culturels

Nous affirmons que la culture est un droit humain fondamental, un bien public et un pilier de la vie démocratique. La culture est la manière dont les communautés se souviennent, imaginent, prennent soin, favorisent l'inclusion, résistent et construisent des avenirs communs.
Nous garantirons une participation équitable à la vie culturelle, reconnaîtrons la diversité des identités, des langues, des traditions orales, des systèmes de savoirs ancestraux et des expressions culturelles comme fondements vivants de l'identité, de la mémoire et de la continuité intergénérationnelle, et protégerons la culture en tant qu'espace de liberté, d'appartenance et de participation démocratique.
Nous placerons la culture au même rang que le logement, la santé, l'éducation, les soins et l'action climatique en tant que domaine central de la politique publique. Nous soutiendrons le leadership communautaire, le dialogue intergénérationnel, les peuples autochtones en tant que détenteurs de droits et de savoirs, les cultures migrantes et les droits culturels des groupes historiquement exclus.
Nous mettrons la culture au service du renforcement de la confiance, de la cohésion sociale et de la résilience, et de la lutte contre le racisme, la discrimination, la polarisation et la haine.

Santé publique

Nous nous engageons à promouvoir la santé publique en tant que droit humain, bien public et fondement de l'égalité. La santé ne se construit pas uniquement dans les systèmes de santé ; elle se façonne dans nos foyers, nos rues, nos écoles et nos lieux de travail, ainsi qu'à travers les systèmes de transport, l'alimentation, les réseaux de soins, les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et les espaces publics. Nous renforcerons les systèmes de santé publique locaux ancrés dans la prévention, les soins et les savoirs communautaires.
Nous nous attaquerons aux déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux de la santé, notamment le logement, l'alimentation, l'eau, l'assainissement, la qualité de l'air, la mobilité, le travail, la culture et l'espace public.
Nous promouvrons un accès équitable aux soins de santé, à la vaccination, à la préparation aux pandémies, aux soins et à la prévention, et nous renforcerons les capacités locales pour répondre aux urgences, aux chocs systémiques, aux défis en matière de santé mentale et aux vulnérabilités à long terme. La santé publique doit être gérée avec les communautés, et non pas simplement leur être fournie.

Missions pour la cohésion et la paix

Paix locale et prévention des conflits

Nous nous engageons à passer de réponses réactives et axées sur la sécurité à une prévention proactive, fondée sur les droits et démocratique.
Nous reconnaissons que la paix est également compromise par les inégalités structurelles, les déplacements forcés, le racisme, la destruction de l'environnement, l'extractivisme et la militarisation des territoires et des communautés.
Nous renforcerons les capacités et les ressources locales en matière de médiation, d'alerte précoce, de prévention communautaire et de réponses locales coordonnées entre les services, en reconnaissant que les inégalités, la discrimination, l'exclusion, les déplacements forcés, les vulnérabilités liées à la migration et le manque d'opportunités peuvent alimenter les conflits et entraîner des risques de violence s'ils ne sont pas traités. Nous comprenons que la violence ne peut être éliminée qu'en s'attaquant à ses causes profondes de manière holistique et nous protégerons l'espace civique, la participation démocratique, les élus et ceux qui servent les communautés, ainsi que l'information indépendante contre la polarisation, les discours de haine, la désinformation et la violence.
Les territoires pacifiques se construisent grâce aux droits, à l'égalité des genres, à la confiance, au dialogue, au sentiment d'appartenance et à l'accès universel aux services publics essentiels de la vie quotidienne.

Les nouveaux essentiels

Nous nous engageons à redéfinir les services essentiels en tant que droits universels, biens publics et biens communs : le fondement matériel de la dignité, de l'égalité et de la vie démocratique. Ils comprennent les services traditionnels tels que l'eau, l'assainissement, la santé, l'éducation et l'énergie, ainsi que des éléments essentiels émergents et nouvellement reconnus tels que les soins, les droits numériques, les politiques du temps, les politiques culturelles, la résilience climatique et la gouvernance démocratique de l'intelligence artificielle. Nous nous éloignerons des approches qui traitent les services essentiels comme des marchandises pour nous diriger vers un accès universel, abordable, accessible et non discriminatoire pour toutes et tous, en particulier pour celles et ceux qui sont confrontés à une exclusion structurelle.

Nous nous attaquerons aux inégalités de genre, raciales, de classe, d'âge, de handicap, numériques et territoriales, et renforcerons les partenariats entre les pouvoirs publics et les communautés, la coproduction et la responsabilité démocratique.
Nous favoriserons une transition de l'exploitation des plateformes vers l'innovation municipale, de l'extraction des données vers les données en tant que bien commun, et d'une technologie axée sur le profit vers une IA centrée sur l'humain et gérée démocratiquement, qui protège les droits, renforce les soins et sert l'intérêt public. Nous mettrons en place les capacités, les garanties et les cadres d'intérêt public nécessaires pour veiller à ce que la transformation numérique soutienne des services publics de qualité, la responsabilité démocratique et le bien-être des communautés. Les nouveaux éléments essentiels sont la manière dont la Coalition sociale locale se concrétise dans la vie quotidienne.

Notre multilatéralisme est local.

Notre coopération est décentralisée.

Notre action est fondée sur les droits.

Engagements organisationnels

Pour garantir la mise en œuvre, nous nous engageons à traduire l'Engagement de Tanger en mécanismes concrets d'action collective, de responsabilité, d'apprentissage et de mise en œuvre.

Nous consoliderons la **Coalition sociale locale** en tant qu'instrument organisationnel destiné à guider l'alignement politique, l'action collective et la mise en œuvre au sein du réseau de CGLU, en reliant l'Engagement de Tanger au plan de travail de l'Organisation mondiale par le biais de mécanismes concrets de responsabilité, d'apprentissage et de mise en œuvre.

Nous promouvrons la **Nouvelle Charte-Agenda Mondiale des Droits Humains dans la Ville** en tant qu'instrument politique et opérationnel clé pour renforcer la gouvernance locale fondée sur les droits, soutenir les villes et territoires des droits humains dans la mise en œuvre et la prestation des services publics, ainsi que dans l'application pratique de la Nouvelle Charte-Agenda Mondiale des Droites Humains dans la Ville, et guider la prestation de services publics locaux universels fondés sur la dignité, l'égalité, l'inclusion et la participation démocratique.

Nous créerons une **Académie mondiale pour la justice en matière de logement** afin de renforcer le leadership politique, l'apprentissage entre pairs, l'innovation politique et le plaidoyer collectif en faveur du droit au logement, en soutenant les gouvernements locaux et régionaux dans la promotion de la justice en matière de logement par le biais d'approches fondées sur les droits, non spéculatives et centrées sur la communauté, élaborées grâce à une collaboration significative avec les organisations de base et de la société civile.

Nous consoliderons **l'Accord sur le Dialogue social mondial avec les travailleurs et travailleuses des services publics locaux**, en reconnaissant leur rôle central dans la garantie des droits, la prestation de soins et de services essentiels, ainsi que dans le maintien de la confiance, de la qualité, de la continuité et de la dignité dans la prestation publique.

Nous mettrons en place un **Conseil intergénérationnel** en tant que mécanisme permanent de responsabilité envers les générations actuelles et futures, afin de garantir que le leadership des jeunes, la responsabilité à long terme et la justice intergénérationnelle façonnent la mise en œuvre de la Coalition sociale locale.

Nous créerons un **Conseil international public-communautaire sur les éléments essentiels du quotidien** afin de surveiller, de cogérer et de promouvoir l'accès universel aux services essentiels, en renforçant les partenariats public-communautaire, la responsabilité démocratique et les approches menées par les communautés.

Nous lancerons un **Instrument mondial pour l'innovation dans les services publics locaux**, axée sur les corridors de coopération internationale, l'innovation évolutive et les investissements catalyseurs, afin de soutenir des solutions pouvant être adaptées, financées et déployées à travers les territoires.

Nous mettrons en place un **Conseil des femmes pour l'égalité** afin de faire progresser le municipalisme féministe à l'échelle mondiale, de renforcer le leadership politique des femmes, de lutter contre la violence et la discrimination, et d'ancrer l'égalité des genres et les soins au cœur de la gouvernance locale et régionale, ainsi que dans la transformation des territoires et des services publics.

Nous créerons un **Conseil de la coopération décentralisée** afin de renforcer la coopération internationale entre les gouvernements locaux et régionaux, de soutenir les partenariats territoriaux, de promouvoir un modèle de développement territorial piloté localement et de favoriser la mise en œuvre solidaire de la Coalition sociale locale à travers les territoires.

- Nouvelle charte-agenda mondiale des droits Humains dans la ville
- Académie pour la justice en matière de logement
- Accord de dialogue social mondial avec les agents des services publics locaux
- Conseil intergénérationnel pour les générations futures

- Conseil international public-communautaire sur les besoins essentiels du quotidien
- Mécanisme mondial pour l'innovation dans les services publics locaux
- Conseil des femmes pour l'égalité
- Conseil de coopération décentralisée

CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

LOCAL
SOCIAL
covenant

avec
le soutien de

Cofinancé par
l'Union européenne

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne.
Le contenu de ce document est de la responsabilité de CGLU, et sous aucun prétexte
il ne peut être interprété comme le reflet du positionnement de l'Union européenne.